

Présentation

Pendant l'année scolaire 2008-2009, 14 743 500 jeunes sont scolarisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Ces élèves et étudiants représentent 22,9 % de la population totale [1].

Les plus jeunes restent fortement scolarisés avant l'âge de la scolarité obligatoire avec une moyenne de 80 % des enfants de 2 à 5 ans scolarisés. Ensuite, et jusqu'à 14 ans, la totalité des jeunes sont scolarisés, même si leur répartition entre premier et second degrés continue de varier. Le rajeunissement de l'âge d'entrée au collège se poursuit, avec un léger progrès du taux de scolarisation dans le second degré à 11 ans.

La baisse de la durée de scolarisation dans l'enseignement secondaire des jeunes de 18 à 20 ans se poursuit en 2008. Les redoublements continuent de diminuer au collège, en terminale générale et technologique, ainsi qu'en CAP et en baccalauréat professionnel.

On assiste dans le même temps à une hausse de scolarisation des jeunes de 18 et 19 ans dans les formations du supérieur et dans le second cycle en apprentissage.

Entre 22 et 24 ans, les taux de scolarisation baissent fortement, reflétant la baisse des taux de poursuites d'études des nouveaux bacheliers depuis 2005 et une plus grande orientation de ces générations vers l'apprentissage, le bac professionnel et les études supérieures courtes.

Pour les jeunes de 26 ans et plus, la baisse de la scolarisation dans le supérieur s'explique par les choix plus fréquents faits au milieu des années 90 en faveur d'un enseignement professionnel et des études plus courtes.

L'apprentissage dans le supérieur continue de se développer à tous les âges, mais ne concerne encore que 6,5 % des jeunes de 20 à 22 ans en formation dans l'enseignement supérieur. Au final, les taux de scolarisation par âges constatés en 2008-2009 permettent d'espérer, pour un jeune alors âgé de 15 ans, 6,1 années de formation initiale, dont 2,4 années dans l'enseignement supérieur [2]. Cette espérance de scolarisation est plus importante pour les filles, qui s'orientent davantage vers des formations supérieures longues.

Sources :

- MEN-MESR DEPP et MESR-DGESIP-DGRI SIES.
- Statistiques communiquées par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- INSEE pour la population par âge.

Définitions

■ **Population scolarisée.** Comprend les élèves en formation initiale dans les établissements sous tutelle de l'Éducation nationale, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (Alimentation, Agriculture et Pêche, Emploi et Solidarité, etc.). Les effectifs du supérieur sont estimés en éliminant les doubles inscriptions et une partie des effectifs en formation continue. C'est pourquoi le total de la population scolarisée est inférieur à celui du chapitre 1.2. Par ailleurs, les effectifs du primaire sont souvent surestimés et ont donc fait l'objet d'un redressement afin de ne pas avoir des taux de scolarisation supérieurs à 100 %.

■ **Population.** Les effectifs par tranche d'âge ont été estimés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) à partir des résultats du recensement rénové de la population.

■ **Âge.** L'âge d'un élève ou d'un étudiant est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

■ **Premier degré.** Enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (MEN).

■ **Enseignement spécialisé hors MEN.** Il s'agit d'un enseignement dispensé à des élèves en grande difficulté dans des établissements ne dépendant pas du MEN, enseignement que l'on ne peut classer ni dans le premier, ni dans le second degré.

■ **Second degré.** Collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels et enseignements adaptés du ministère de l'Éducation nationale.

■ **Autres formations du second degré.** Second degré agricole, enseignement spécial de la Santé, formations sociales et de la santé de niveaux V et IV.

■ **Apprentis.** Tous niveaux, y compris classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) et dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) des centres de formation d'apprentis (CFA), apprentissage dans le supérieur et apprentissage agricole.

■ **Enseignement supérieur.** Les établissements universitaires, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (STS) et les autres établissements d'enseignement post-baccalauréat.

[1] Population scolaire et étudiante en 2008-2009 selon l'âge et le taux de scolarisation

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Année de naissance	Âge	Effectifs de population		Taux de scolarisation (1)							
		Population totale	Population scolarisée	Ensemble des formations	1 ^{er} degré MEN y c. spécialisé	Ens. spécial hors MEN	2 nd degré MEN y c. adapté	Autres formations du 2 nd degré	Apprentis	Ens. supérieur	
2007-2008	0-1 an	n.d.	-								
2006	2 ans	824 772	148 971	18,1% (-2,8)	18,1% (-2,8)						
2005	3 ans	803 871	803 871	100%	100%						
2004	4 ans	797 863	797 863	100%	99,9%						
2003	5 ans	795 491	795 491	100%	99,9%						
2002	6 ans	798 092	798 092	100%	99,8% (-0,1)	0,2% (+0,1)					
2001	7 ans	807 662	807 662	100%	99,7% (-0,1)	0,3% (+0,1)					
2000	8 ans	823 889	823 889	100%	99,5% (-0,1)	0,5% (+0,1)					
1999	9 ans	794 300	794 300	100%	99,3% (-0,1)	0,6% (+0,1)					
1998	10 ans	789 829	789 829	100%	95,9%	0,7% (+0,1)	3,4%				
1997	11 ans	777 867	777 867	100%	19,7% (-0,4)	0,7% (+0,1)	79,6% (+0,4)				
1996	12 ans	788 326	788 326	100%	1,3%	0,9% (+0,1)	97,8% (-0,1)				
1995	13 ans	782 064	771 185	98,6%	0,2%	0,9%	97,4%	0,1%			
1994	14 ans	764 719	751 746	98,3% (-0,1)		0,9%	95,8% (-0,1)	1,5%			
1993	15 ans	763 802	747 716	97,9% (+0,2)		0,9%	90,5% (+0,2)	3,9%	2,5%		
1992	16 ans	800 588	754 479	94,2% (-0,5)		0,9%	81,1% (-0,4)	4,5% (+0,1)	7,8% (-0,2)		
1991	17 ans	813 480	735 132	90,4% (+0,9)		0,7% (-0,1)	73,6% (+0,8)	4,1%	9,7%	2,3% (+0,1)	
1990	18 ans	830 010	635 251	76,5% (+0,1)		0,6% (-0,2)	35,8% (-0,8)	2,8%	8,3% (+0,1)	29% (+0,9)	
1989	19 ans	836 351	523 617	62,6% (-0,5)		0,4% (-0,2)	15% (-0,7)	1,5%	7% (+0,1)	38,7% (+0,3)	
1988	20 ans	839 175	418 340	49,9% (-0,3)		0,1% (-0,3)	4,7% (-0,3)	0,7%	5,7% (+0,1)	38,7% (+0,1)	
1987	21 ans	828 748	324 266	39,1%				1,3%	0,3%	4,4% (+0,1)	33,1%
1986	22 ans	830 993	254 063	30,6% (-0,8)				0,4%	0,2%	3,2% (+0,1)	26,7% (-0,8)
1985	23 ans	811 883	182 235	22,4% (-0,5)				0,2%	0,2%	2,1% (+0,1)	19,9% (-0,6)
1984	24 ans	792 653	123 424	15,6% (-0,4)				0,1%	0,1%	1,3%	14% (-0,5)
1983	25 ans	775 461	78 587	10,1% (+0,1)					0,1%	0,8%	9,2% (+0,1)
1982	26 ans	820 595	58 049	7,1% (-0,1)						0,3%	6,7%
1981	27 ans	824 562	40 468	4,9% (-0,1)							4,7% (-0,1)
1980	28 ans	833 561	31 386	3,8% (-0,3)							3,7% (-0,3)
1979	29 ans	788 270	24 877	3,2% (-0,1)							3,1% (-0,1)
1978 et avant	30 et +	40 270 591	185 658	0,5%							0,4%
Total		62 809 468	14 743 493 (2)	22,9%	6 643 592	75 504	5 341 191	170 912	435 233	2 077 061	

(1) Après chaque taux est indiquée entre parenthèses la variation en points par rapport à la rentrée 2007. Exemple : à 20 ans, 49,9 % des jeunes sont scolarisés, soit 0,3 point de moins qu'à la rentrée 2007.

(2) L'effectif de 14 743 493 jeunes scolarisés est inférieur à la somme des effectifs de la colonne. Dans les tranches d'âge auxquelles la scolarisation est obligatoire, on constate, soit une surestimation, soit une sous-estimation, des effectifs scolarisés au regard de la population totale du même âge estimée à partir du recensement. L'effectif scolarisé est donc ramené à celui de la population totale afin d'obtenir un taux de scolarisation égal à 100 %. Par ailleurs, les effectifs du supérieur sont estimés en éliminant les doubles inscriptions et une partie de la formation continue, la population scolarisée est donc moins importante que celle présentée dans d'autres chapitres.

[2] Évolution de l'espérance de scolarisation de 15 à 29 ans (en années)

	France métropolitaine				France métropolitaine + DOM		
	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2000-2001	2005-2006	2008-2009
Ensemble des formations	4,71	5,61	6,45	6,34	6,31	6,20	6,08
Filles	4,82	5,74	6,65	6,52	6,48	6,43	6,31
Garçons	4,60	5,48	6,27	6,16	6,16	5,97	5,86
Dans le secondaire	3,38	3,90	4,04	3,87	3,88	3,71	3,66
Filles	3,40	3,89	3,95	3,81	3,81	3,65	3,62
Garçons	3,36	3,92	4,13	3,92	3,95	3,76	3,70
Dans le supérieur	1,33	1,70	2,41	2,47	2,43	2,50	2,42
Filles	1,42	1,86	2,70	2,71	2,66	2,78	2,69
Garçons	1,23	1,56	2,14	2,24	2,21	2,21	2,15

Lecture - L'espérance de scolarisation de 15 à 29 ans est la somme des taux de scolarisation par âge. Elle représente la durée d'études que connaîtrait une génération qui aurait tout au long de sa vie scolaire les taux de scolarisation observés une année.